COLLECTIVITE DE CORSE

RAPPORT
N° 2025/330/CP

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 26 NOVEMBRE 2025

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

MUDIFICAZIONE DI U SUSTEGNU À I TRAVADDI D'I U LOCU DI L'ASSOCIU "AGHJA " FABRICA CULTURALE

MODIFICATION DU SOUTIEN AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE L'ASSOCIATION "AGHJA" FABRICA CULTURALE

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission des Finances et de la Fiscalité

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport porte sur la modification des conditions d'octroi de la subvention destinée à soutenir les travaux de réaménagement et de réhabilitation des locaux de l'association « AGHJA », Fabrica culturale.

Par délibération n° 22/184 CP de la Commission Permanente en date du 14 décembre 2022 approuvant le soutien aux travaux de réhabilitation et de réaménagement, une convention a été signée entre l'association AGHJA et la Collectivité de Corse le 26 janvier 2023 pour une subvention de 400 000 €.

Il s'agit de l'opération n° 22 SAC00393.

I. CONTEXTE DU PROJET INITIAL D'INVESTISSEMENT

L'association AGHJA est une des plus anciennes associations œuvrant dans le champ du spectacle vivant, soutenue par la Collectivité de Corse.

Elle a été créée en 1983 sous le nom « Carrefour du jazz et des musiques improvisées » avant d'être rebaptisée « AGHJA » en 1986.

La qualité de sa programmation musicale rencontre très vite le succès auprès du public et des professionnels. Labélisée « Café musique » puis « Scène de musiques actuelles », elle s'ouvre progressivement au théâtre contemporain en s'associant en 1996 à la compagnie « Théâtre point ».

Cet accroissement des activités de l'association s'est accompagné d'importants travaux de modernisation du lieu de spectacle, ainsi que d'une démarche de professionnalisation de l'équipement. Toutes ces étapes ont permis à l'AGHJA de devenir une scène indispensable pour la diffusion de concerts et spectacles contemporains en Corse.

Depuis 2019, l'association bénéficie d'une convention pluriannuelle qui l'engage à la commune d'Aiacciu et à la Collectivité de Corse. Au titre de celle-ci, elle est aujourd'hui identifiée dans le paysage culturel corse comme une « Fabrica Culturale ». Elle s'est donc dotée d'un nouveau projet artistique et culturel : l'AGHJA s'affirme désormais comme une scène de diffusion exigeante ouverte à l'ailleurs, à l'innovation et à l'excellence artistique tout en favorisant le métissage des publics facilité par la pluridisciplinarité et la multiplicité des propositions.

L'AGHJA s'engage également dans une action de soutien renforcé à la création contemporaine dans les domaines du théâtre contemporain et des musiques actuelles. Elle souhaite renforcer son rayonnement au niveau de la commune d'Aiacciu, mais aussi sur toute la Corse et sur le territoire européen.

Ces nouvelles ambitions artistiques s'accompagnent d'une nécessaire réhabilitation des locaux et de la salle de spectacles de l'AGHJA.

Au cours de l'année 2017, à la vue d'une baisse de la fréquentation de la structure, le Conseil d'administration de l'association, avec l'appui de la Collectivité de Corse, avait décidé de réfléchir à l'avenir de ce lieu en redéfinissant son positionnement dans le paysage culturel du territoire ajaccien.

Soucieuse de donner un nouveau souffle à ses activités, l'association est donc devenue une Fabrica Culturale en 2019. Aussi, à ce titre, ses activités se sont orientées vers un soutien à la création, l'accueil en résidences tout en maintenant son niveau de diffusion concourant à la spécificité de ce lieu dans le paysage des lieux en Corse.

Cette réorientation des activités de l'AGHJA a conduit l'association à étudier un projet de réhabilitation de ses locaux vieillissants et inadaptés aux nouvelles pratiques artistiques. Dans cette perspective, la CdC avait donc décidé de participer au financement d'une étude architecturale fin 2018 à hauteur de 36 000 €.

Cette étude architecturale proposait des travaux d'envergure pour restructurer et moderniser les espaces.

Le démarrage des travaux était envisagé au cours de l'année 2024. Néanmoins, le désengagement de l'Etat a conduit l'association à différer son projet et à le repenser.

II. ÉVOLUTION DU PROJET D'INVESTISSEMENT

Le démarrage des travaux sera finalement effectif à compter de février 2026.

Les travaux sont prévus sur une période de presque 12 mois, durant laquelle une programmation hors les murs est envisagée et un accueil des engagements pris au sein de l'Espace Diamant.

Afin d'assurer la faisabilité du programme en dépit de l'absence d'un cofinancement de l'État, les travaux ont été redimensionnés à la baisse tout en préservant l'identification de l'AGHJA en tant qu'équipement culturel structurant pour l'ensemble du paysage insulaire et que lieu de cohésion sociale à l'échelle du bassin de vie ajaccien.

Concernant les plans architecturaux, l'aile est du bâtiment devait être détruite et reconstruite. Elle sera finalement conservée, rénovée et ses espaces optimisés. Par exemple, le hall d'accueil est agrandi pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite et le confort des loges à l'étage est amélioré. Les toilettes migrent du côté de la salle de concert dans l'aile ouest où, à l'étage, un espace détente est aménagé.

Ainsi, le budget passe d'une dépense éligible de 962 400 € à 656 000 €.

La subvention de la Collectivité de Corse est maintenue à 400 000 €, la commune d'Aiacciu à 111 960 €, et l'autofinancement augmente à 144 776 €.

Le présent rapport propose donc de :

- Ramener la dépense subventionnable à 656 000 € et d’augmenter le taux d’intervention de la Collectivité de Corse de 42 % à 61 %.
- Proroger la durée de la convention au 31 décembre 2027.
- Autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à signer le projet d’avenant à la convention N° CONV 23/1560SASC.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.